

RAPPORT GENERAL

Dix-neuvième Session Annuelle

Oslo, Norvège



*Etat de droit : lutte contre la criminalité
transnationale et la corruption*



RAPPORT GENERAL POUR LA DIX-NEUVIEME SESSION ANNUELLE

TABLE DES MATIERES

PROGRAMME PROVISOIRE	1
MESSAGES DE BIENVENUE	2
REUNIONS DE L'ASSEMBLEE	6
ACTIVITES DU PRESIDENT	8
OBSERVATION ELECTORALE	10
PRESENTATION DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE	14
MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE	19
COMMISSIONS AD HOC	22
REPRESENTANTS SPECIAUX	23
SESSIONS ANNUELLES ET DECLARATIONS	26
LE SECRETARIAT INTERNATIONAL	28

DIX-NEUVIEME SESSION ANNUELLE DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

Oslo, 6-10 juillet 2010

PROGRAMME PROVISoire

La cérémonie d'ouverture et toutes les réunions des organes de l'Assemblée se tiendront dans les locaux du Centre des Congrès d'Oslo.

Le programme ayant pu être modifié ultérieurement, veuillez à vous référer à sa dernière version.

<u>Lundi 5 juillet</u>		09.30 – 11.00	Commission Générale pour les Affaires économiques, la Science, la Technologie et l'Environnement
12.00 – 20.00	Enregistrement des participants dans les locaux du Centre des Congrès d'Oslo		
18.00 – 19.00	Séance d'information pour les Secrétaires de délégation	11.30 – 13.00	Séance plénière spéciale : Discours du Président-en-exercice de l'OSCE, M. Kanat Saudabayev
19.00 – 19.30	Réception pour les Secrétaires de délégation organisée par le Storting	13.00 – 14.30	Déjeuner de travail consacré aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes
<u>Mardi 6 juillet</u>		14.30 – 16.00	Commission Générale pour les Affaires économiques, la Science, la Technologie et l'Environnement
07.00 – 9.00	Temps réservé aux réunions des différents groupes	14.30 – 16.00	Commission Générale pour la Démocratie, les Droits de l'homme et les Questions humanitaires
09.00 – 12.00	Réunion de la Commission Permanente	16.30 – 18.00	Commission Générale pour les Affaires politiques et la Sécurité
14.30 – 16.00	Session plénière inaugurale	19.00 – 22.30	Soirée culturelle aux musées Bygdøyenes, organisée par la Délégation norvégienne auprès de l'AP OSCE
16.30 – 18.00	Commission Générale pour les Affaires politiques et la Sécurité		
Soirée	Réception à l'Opéra et Ballet Nationaux offerte par le Président du Stortinget en présence de S.M. la Reine de Norvège		
<u>Mercredi 7 juillet</u>		<u>Vendredi 9 juillet</u>	
07.00 – 09.00	Temps réservé aux réunions des différents groupes	07.00 – 09.00	Temps réservé aux réunions des différents groupes
09.00 – 11.00	Commission Générale pour les Affaires politiques et la Sécurité	09.00 – 11.00	Commission Générale pour les Affaires économiques, la Science, la Technologie et l'Environnement
09.00 – 11.00	Commission Générale pour les Affaires économiques, la Science, la Technologie et l'Environnement	09.00 – 11.00	Commission Générale pour la Démocratie, les Droits de l'homme et les Questions humanitaires
11.30 – 13.30	Commission Générale pour la Démocratie, les Droits de l'homme et les Questions humanitaires	11.10 – 11.30	Réunion du Bureau
13.45 – 15:15	Evénement spécial sur les nouvelles minorités, organisé par le Storting et le Haut Commissaire de l'OSCE pour les Minorités Nationales (HCNM)	11.30 – 13.30	Commission Générale pour les Affaires politiques et la Sécurité
16:30 – 20:30	Visite guidée du Parc de sculptures de Vigeland, suivie d'une réception	15.00 – 18.00	Session plénière, Discussion générale
<u>Jeudi 8 juillet</u>		Soirée	Réservée aux réceptions dans les missions diplomatiques
07.00 – 09.00	Temps réservé aux réunions des différents groupes	<u>Saturday, 10 July</u>	
09.30 – 11.00	Commission Générale pour la Démocratie, les Droits de l'homme et les Questions humanitaires	07.00 – 09.00	Temps réservé aux réunions des différents groupes
		09.30 – 12.30	Session plénière
		12.30	Clôture de la Session, immédiatement suivie d'une réception offerte par le Président de l'AP OSCE

Bienvenue à Oslo

Aux participants à la dix-neuvième Session Annuelle
de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
6-10 juillet 2010



Chers collègues,

Au nom du Parlement norvégien, le Stortinget, je voudrais vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de la dix-neuvième Session Annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et aux manifestations associées organisées à Oslo du 6 au 10 juillet 2010.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe continue de jouer un rôle important dans la sécurité régionale grâce à l'ensemble de ses membres et sa focalisation sur le dialogue en situation de tension et de conflit. Son soutien pour le développement et le renforcement des institutions démocratiques, ainsi que ses efforts notamment en matière de prévention de conflits, gestion des crises et réhabilitation post-conflit, n'est pas exagéré. Les événements qui se sont produits au cours de cette dernière décennie indiquent clairement que nous aurons également besoin de l'OSCE dans les années à venir.

Dans ce contexte, il est important que nous, parlementaires de l'OSCE, nous réunissions afin de discuter des questions à l'ordre du jour de l'OSCE ainsi que des autres problèmes urgents qui affectent nos pays. Le thème général de la Session Annuelle cette année, « Etat de droit : lutte contre la criminalité transnationale et la corruption », est à cet égard particulièrement pertinent. Je suis convaincu qu'il servira de base à des discussions fructueuses à Oslo.

Laissez-moi également vous inviter à mieux faire connaissance avec notre capitale et notre pays au cours de votre séjour. Le mois de juillet peut être particulièrement agréable et les jours sont longs et lumineux.

Je vous souhaite une Session Annuelle couronnée de succès et je me réjouis de vous voir à Oslo.

Je vous prie de croire, chers Collègues, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dag Terje Andersen

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dag Terje Andersen', written in a cursive style.

Président du Stortinget

Message du Président

Aux participants à la dix-neuvième Session Annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Oslo,
6-10 juillet 2010

C'est un grand plaisir de vous accueillir à nouveau pour notre Session Annuelle, l'événement le plus important du calendrier de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Et puisque nous sommes réunis à Oslo pour nos délibérations, j'espère que nous profiterons tous de cette occasion pour examiner à nouveau la manière dont nous pouvons contribuer au processus de l'OSCE.

La Norvège a toujours joué un rôle important dans l'OSCE et je suis très heureux qu'elle ait accepté d'accueillir cette réunion parlementaire aujourd'hui.



Le thème des discussions à Oslo, « Etat de droit : lutte contre la criminalité transnationale et la corruption », soulève des questions auxquelles nous devons tous répondre. Le maintien de la primauté du droit est un défi permanent dans chacun de nos pays et nous ne pouvons nous permettre aucune complaisance à cet égard. Les effets de la criminalité transnationale, en particulier, nous affectent tous en fragilisant notre sécurité élémentaire de diverses manières. La criminalité transnationale nécessite un travail coordonné si nous voulons surmonter ses effets. Je suis convaincu que nos discussions et nos recommandations apporteront une contribution solide à l'action internationale dans ce domaine.

Nous nous réunissons à un moment critique pour l'Organisation. Deux ans seulement après les affrontements armés qui ont opposé deux Etats participants de l'OSCE, les instances gouvernementales de l'Organisation ont entamé des discussions sur la manière de renforcer la sécurité dans la région grâce au « Processus de Corfou ». Nous devons nous réjouir et apporter notre contribution à ces débats. L'Assemblée parlementaire étant le seul organe de l'OSCE jouissant d'une dimension véritablement démocratique, elle peut et doit jouer un rôle.

Je suis également heureux d'exprimer ma reconnaissance et mon respect pour les travaux menés par la Présidence kazakhe de l'OSCE. Pendant ces moments difficiles, la capacité du Kazakhstan à assurer une présidence stable s'est avérée décisive. Son habilité à réunir des délégations ayant des positions divergentes en vue d'entamer des discussions a été essentielle au travail de l'Organisation. En militant pour l'organisation d'un sommet de l'OSCE, le Kazakhstan a, une fois de plus, œuvré pour placer l'Organisation en haut de l'agenda mondial. L'OSCE a besoin d'un renouveau. Notre Assemblée a régulièrement encouragé le renforcement du dialogue à haut niveau, et je crois que 2010, qui coïncide avec le 35ème anniversaire de l'Acte final d'Helsinki et le 20ème anniversaire de la Charte de Paris, est le moment idéal pour relancer l'Organisation par la convocation d'un sommet de l'OSCE.

Au nom de l'Assemblée, je suis heureux de pouvoir remercier le Parlement norvégien de son aide généreuse et de son hospitalité chaleureuse. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier les députés de l'Assemblée de m'avoir confié l'importante responsabilité de diriger l'Assemblée, ainsi que les parlements nationaux pour leur soutien durant cette dernière année. J'espère que nous pourrons continuer à travailler ensemble pour rendre l'OSCE et l'Assemblée parlementaire plus fortes.

Joao Soares

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joao Soares'. The signature is stylized with a prominent vertical stroke on the left and a long, horizontal, wavy line extending to the right.

Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Rapport du Secrétaire Général



Bienvenue à Oslo ! Nous sommes ravis d'être ici dans la capitale norvégienne pour la 19ème Session Annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

La dernière fois que nous nous sommes retrouvés en Norvège, c'était en mai 2005, à Tromsø, dans l'extrême nord du pays, lorsque quatre-vingt parlementaires environ se sont réunis à l'occasion de la première conférence de l'Assemblée axée spécifiquement sur les questions nordiques autour du thème « Environnement, sécurité et coopération du haut Nord ». Aujourd'hui, une fois encore, la Délégation norvégienne est l'hôte de l'Assemblée. Nous sommes très reconnaissants de leur participation constructive aux travaux

de l'Assemblée et de leur hospitalité.

L'Assemblée parlementaire, plus engagée que jamais, continue de fonctionner en tant qu'institution importante de l'OSCE en fournissant à l'Organisation une contribution politique décisive et une assistance politique indispensable sur le terrain. Comme l'a affirmé à maintes reprises le Président Joao Soares, c'est sur le terrain que le travail le plus important de l'OSCE est réalisé et c'est dans cette direction que les ressources de l'Organisation devraient être concentrées.

Par ses déclarations et recommandations, l'Assemblée ajoute une dimension démocratique à l'Organisation. Au cours de la dernière année, l'Assemblée a continué de fournir une direction politique à six missions d'observation électorale. Depuis notre première mission d'observation en Russie en 1993, plus de 3 200 parlementaires ont observé plus d'une centaine d'élections, et je souhaite remercier tous les parlementaires qui ont pris le temps de participer à cette entreprise primordiale pour notre Assemblée et pour l'OSCE en général.

Au cours de sa deuxième année en tant que Président de l'Assemblée, le Président Soares s'est beaucoup déplacé pour représenter l'Assemblée. Il a partout défendu le travail indispensable de l'OSCE et de son Assemblée parlementaire avec force et efficacité. Je tiens à le remercier personnellement, ainsi qu'au nom du personnel du Secrétariat international, pour son travail opiniâtre et son dévouement au cours de ses deux années à la Présidence de notre Assemblée. Ce fut un réel plaisir et un privilège de travailler avec lui.

Je suis également heureux d'annoncer qu'une fois encore l'Assemblée se trouve dans d'excellentes conditions financières grâce à l'attention du Secrétariat et au contrôle efficace du Trésorier Roberto Battelli.

Depuis l'adoption de la Charte de Paris en 1990 et la création de l'Assemblée, plus de 16 000 parlementaires ont participé à nos activités dans la région de l'OSCE. Près de quarante Etats participants ont accueilli nos nombreuses conférences et événements. Au nom du Secrétariat international, je souhaiterais exprimer ma gratitude aux membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour leur participation active et leur contribution généreuse lors des réunions de notre Assemblée.

Voilà dix-sept ans cette année que le bureau du Secrétariat international a été ouvert à Copenhague et je voudrais remercier le Parlement danois, le Folketinget, pour son soutien continu et son hospitalité, ainsi que le Parlement autrichien pour son appui au Bureau de liaison à Vienne.

Nous mettons en œuvre un travail important à Oslo et nous nous engageons, pour l'année qui vient, à assurer un excellent service à tous les membres de l'Assemblée. L'année sera certainement encore chargée et ambitieuse avec les Rencontres d'automne en Italie à Palerme, plusieurs missions d'observation électorale, notre Réunion d'hiver habituelle à Vienne et la 20ème Session Annuelle de l'Assemblée parlementaire en Serbie à Belgrade.

C'est un défi passionnant et une opportunité immense de pouvoir servir en tant que Secrétaire général de cette institution parlementaire inestimable, et j'espère pouvoir continuer à travailler avec notre équipe exceptionnelle à Copenhague et à Vienne dans les années à venir.

R. Spencer Oliver

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE



Le Président Joao Soares, le Président-en-exercice de l'OSCE, M. Kanat Saudabayev, et le Secrétaire général Spencer Oliver



Le récent Forum parlementaire transasiatique à Almaty



Session Annuelle précédente, à Vilnius, en 2009

Réunions de l'Assemblée



Forum parlementaire transasiatique à Almaty

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE s'est réunie trois fois depuis la Session Annuelle à Vilnius en 2009, l'occasion la plus récente étant à Almaty les 14 et 15 mai.

Forum parlementaire transasiatique

Le second Forum parlementaire transasiatique, organisé par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et le Parlement de la République du Kazakhstan, s'est tenu à Almaty les 14 et 15 mai. Près de quatre-vingt-dix parlementaires originaires de trente-cinq Etats participants de l'OSCE, des pays méditerranéens partenaires, ainsi que d'Afghanistan, du Pakistan et du Qatar ont participé à la conférence.

Organisé autour du thème « La dimension eurasiennne de l'OSCE », les moments forts du Forum auront été les deux sessions spéciales sur l'Afghanistan et le Kirghizstan, ainsi que les discussions animées qui les ont suivies.

Parmi les intervenants de la session spéciale sur la sécurité régionale, l'Afghanistan, la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue figuraient le Dr. Abdullah Abdullah, ancien Ministre des Affaires étrangères de la République Islamique d'Afghanistan, M. Mirwais Yasini, premier Vice-président de la Chambre basse de l'Assemblée nationale de la République Islamique d'Afghanistan et le Représentant spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour l'Afghanistan, M. Michel Voisin.

M. Zhanibek Karibzhanov, envoyé spécial du Président en exercice de l'OSCE sur le Kirghizstan, M. Adil Akhmetov, envoyé spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur le Kirghizstan, et M. Zhanysh Rustenbekov, Ambassadeur de la République du Kirghizstan auprès la République du Kazakhstan, ont, quant à eux, participé en tant qu'orateurs à la session spéciale sur le Kirghizstan « La crise au Kirghizstan : implications pour la démocratie



Réunion d'hiver 2010 à Vienne

parlementaire ».

Les autres sessions du Forum ont été consacrées aux marchés émergents et défis croissants en Eurasie, ainsi qu'à la tolérance religieuse, le développement politique, la traite des êtres humains, les migrations de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes. Le président en exercice de l'OSCE, M. Kanat Saudabayev, et le Secrétaire général, M. Marc Perrin de Brichambaut, ont tous deux prononcé un discours devant les participants au Forum.

Réunion d'hiver

Le débat spécial sur la situation en Afghanistan a été l'un des temps forts de la neuvième réunion d'hiver qui s'est tenue à Vienne les 18 et 19 février. Ce débat a été ouvert par M. Kassym-Jomart Tokayev, Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et Président de la Délégation kazakhe, et M. Michel Voisin, Représentant spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour l'Afghanistan et Président de la Délégation française auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

La Réunion d'hiver a permis aux trois commissions générales de se réunir, et un rapport sur la récente mission d'observation électorale en Ukraine a été



Réunion d'hiver 2010 à Vienne

Réunions de l'Assemblée



Forum parlementaire transasiatique à Almaty

présenté devant la Commission permanente par le Président Joao Soares. Le Trésorier, M. Roberto Battelli, a exposé la situation financière de l'Assemblée parlementaire devant la Commission permanente, tandis que le Secrétaire général, M. Spencer Oliver, présentait les activités de l'Assemblée en matière d'observation électorale.

Le Président Soares ainsi que d'autres intervenants, notamment la Présidente du Nationalrat autrichien, Mme Barbara Prammer, et le Président-en-exercice de l'OSCE et Ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan, M. Kanat Saudabayev, ont pris la parole lors de la session d'ouverture de la Réunion d'hiver. Le Secrétaire général de l'OSCE, M. Marc Perrin de Brichambaut, s'est quant à lui



Réunion d'hiver 2010 à Vienne

exprimé lors de la session de clôture.

Le Haut Commissaire de l'OSCE pour les Minorités Nationales, M. Knut Vollebaek, le Directeur du BIDDH, M. Janez Lenarcic, le Directeur du CPC, M. Herbert Salber, le Coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, M. Goran Svilanovic et la nouvelle Représentante spéciale pour la lutte contre la traite des êtres humains, Mme Maria Grazia Giammarinaro, sont également intervenus au cours de la Réunion d'hiver.

Rencontres d'automne

Organisées sur le thème de « la sécurité énergétique et environnementale », les Rencontres d'automne ont réuni près de deux cent parlementaires originaires de cinquante Etats participants à Athènes du 9 au 12 octobre.

Au cours de trois sessions spéciales, les parlementaires se sont penchés sur la coopération régionale dans le domaine de la sécurité énergétique, du climat et des politiques environnementales, ainsi que sur l'utilisation optimale des ressources naturelles pour la sécurité humaine.

Les Réunions ont inclus un Forum méditerranéen, présidé par le Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, M. Jerry Grafstein. Le Représentant spécial de l'Assemblée pour les Affaires méditerranéennes, M. Alcee Hastings, a présenté ses activités devant les participants au Forum.

« La viabilité à long terme, la sécurité énergétique et les solutions aux défis environnementaux doivent être abordées en collaboration étroite », a déclaré le Président Soares en conclusion des Rencontres d'automne. « Nos réponses n'ont aucune chance de succès si elles sont prises uniquement au niveau national ; elles doivent être considérées dans un champ d'action et une approche larges ». Parmi les intervenants aux Rencontres d'automne figuraient le Président du Parlement hellénique, M. Dimitrios Sioufas, le Vice-ministre des Affaires étrangères, M. Spyros Kouvelis, le Président de la Délégation grecque auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, M. Panayotis Skandalakis, les Vice-présidents de l'Assemblée parlementaire, M. Petros Efthymiou et M. Kassym-Jomart Tokayev, ainsi que le Secrétaire général de l'OSCE, M. Marc Perrin de Brichambaut.

L'Algérie, la Jordanie, l'Egypte et Israël ont pris part aux Rencontres d'automne à Athènes en tant que pays Partenaires méditerranéens.

Activités du Président



Le Président Soares ouvre la réunion de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Vienne, février 2010

Après un premier mandat d'un an, le Portugais Joao Soares a été réélu à l'unanimité Président par l'Assemblée parlementaire lors de la Session Annuelle de Vilnius en juillet 2009.

Pendant ses deux années en tant que Président, M. Soares s'est attaché à renforcer le rôle de l'Assemblée parlementaire en tant que Forum majeur propice aux débats ouverts sur les problèmes les plus importants auxquels est confrontée la région de l'OSCE. Sous sa présidence, l'Assemblée a organisé des débats qui ont porté, en particulier, sur la crise en Géorgie (septembre 2008), les propositions sur l'architecture de sécurité européenne (février 2009), la crise financière mondiale (mai 2009), l'Afghanistan (février 2010) et le Kirghizstan (mai 2010).

En tant que plus haut représentant de l'Assemblée, M. Soares a favorisé les contacts avec la dimension gouvernementale de l'OSCE, y compris les Présidents-en-exercice finlandais, grec et Kazakh.

S'adressant au Conseil ministériel de l'OSCE en décembre 2009 à Athènes, le Président Soares a appelé à des réformes pour surmonter l'inefficacité et la lourdeur du processus de prise de décision à Vienne. Il a conclu que ces réformes conduiraient au renouveau de l'OSCE.

« Les structures de prise de décision à Vienne sont, pour ainsi dire, incapables de parvenir à un accord, notamment sur des questions politiques clés », a déclaré M. Soares. Il a également vivement encouragé la tenue d'un sommet de l'OSCE en 2010.

Auteur d'un livre sur les activités de l'Organisation, M. Joao Soares a toujours été un ardent défenseur du travail de l'OSCE. Il a toutefois déclaré que l'OSCE devait garder sa flexibilité originelle et se tenir prête à régler ouvertement les

problèmes les plus urgents qui menacent la sécurité dans l'OSCE. M. Soares a également exprimé son inquiétude quant aux ressources de plus en plus souvent allouées aux diplomates à Vienne au lieu d'être utilisées pour des missions essentielles sur le terrain.

Soulignant l'importance du rôle joué par les parlementaires dans le processus démocratique, le Président Soares a conduit personnellement les missions d'observation électorale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en Ukraine en janvier et février 2010. Après avoir supervisé

“J'espère que l'OSCE pourra être revigorée par un examen réel au plus haut niveau politique”.

M. Joao Soares,
Conseil ministériel, décembre 2009

pendant plusieurs mois la mission d'observation, M. Soares a conclu que les élections avaient été « une excellente illustration d'élections démocratiques » et a invité « les dirigeants politiques du pays à entendre le verdict du peuple et tout mettre en œuvre pour garantir une transition pacifique et constructive du pouvoir ».

Le Président Soares a également conduit personnellement la délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE lors des élections législatives au Royaume-Uni en mai 2010. Pour la première fois, une mission d'observation déployée par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a été composée en majorité de parlementaires originaires de la Communauté des États indépendants, reflétant ainsi l'engagement du Président Soares à assurer un juste équilibre dans les travaux de l'Assemblée.

Le Président a beaucoup voyagé à travers la région de l'OSCE afin de maintenir des liens avec les dirigeants parlementaires et gouvernementaux. Le Président a constamment soutenu l'action des missions de terrain de l'OSCE qu'il considère comme la composante la plus importante de l'Organisation, et s'est rendu personnellement dans la plupart de ces missions.

Activités du Président



Le Président Soares s'exprime devant la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe



Le Président-en-exercice, M. Kanat Saudabayev, et le Président Soares à l'occasion du Conseil ministériel à Athènes



Le Président Soares s'entretient avec M. Viktor Yanukovich pendant la visite pré-électorale en Ukraine



Le Président Soares et Mme Yulia Tymoshenko pendant le second tour de l'élection présidentielle en Ukraine



Le Président Soares ouvre les Rencontres d'automne à Athènes



Le Président Soares en visite officielle dans le Caucase

Observation électorale



M. Aleksander Kozlovskiy dans un bureau de vote à Londres

Depuis la Session Annuelle à Vilnius en juillet 2009, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a participé à six missions d'observation électorale, la plus récente étant la mission d'observation des élections parlementaires au Royaume-Uni.

Royaume-Uni

Dans un communiqué publié le 7 mai, la mission d'observation électorale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a conclu que les élections législatives du 6 mai au Royaume-Uni avaient démontré que la démocratie était une force pleine de vie dans le plus vieux système parlementaire du monde.

Les observateurs ont souligné que la loi régissant la conduite des élections était clairement assimilée par les acteurs et professionnels du secteur, et qu'elle reposait sur une confiance généralisée dans le système électoral. La mission a toutefois exprimé sa préoccupation sur des cas rapportés où les électeurs qui faisaient la queue pour voter au moment de la clôture des bureaux n'avaient pas été autorisés à voter.

Certains interlocuteurs ont exprimé leur préoccupation quant à d'éventuelles vulnérabilités à la fraude lors du vote par courrier postal, en dépit des garanties apportées en 2006. Contrairement à la plupart des autres systèmes électoraux dans l'OSCE, le système où « le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix est élu » ne permet pas une répartition des sièges au Parlement qui reflète la préférence générale des électeurs au Royaume-Uni.

La délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE comprenait des parlementaires d'Azerbaïdjan, de Géorgie, d'Italie, du Kazakhstan, du Portugal, de la Russie et du Tadjikistan. Le Président Soares a non seulement conduit la délégation de l'Assemblée, mais il a également été nommé par M. Kanat Saudabayev, Ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan et Président-en-exercice de l'OSCE, pour diriger la mission d'observation de l'OSCE.

Tadjikistan

Les élections parlementaires du 28 février au Tadjikistan se sont déroulées dans une atmosphère paisible mais, en dépit de certaines légères avancées positives, elles n'ont pas répondu à de nombreux engagements-clé pris auprès de l'OSCE. Des irrégularités significatives ont été constatées le jour du scrutin, notamment dans le cadre du vote par procuration et du vote familial, malgré l'objectif déclaré des autorités du Tadjikistan de tenir des élections plus démocratiques et plus transparentes.

« Je suis heureuse qu'une atmosphère généralement bonne ait prévalu le jour du scrutin, mais ma déception est encore plus grande de constater que ces élections n'ont pas répondu à de nombreuses normes démocratiques élémentaires. Des irrégularités aussi sérieuses fragilisent le véritable progrès démocratique. Il y a encore un long chemin à parcourir. Souhaitons que le nouveau parlement relève ce défi », a déclaré Pia Christmas-Moeller, Vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et Coordinatrice spéciale des observateurs de courte durée de l'OSCE, lors d'une conférence de presse à Douchanbé le 1er mars.

Plus de deux cent cinquante observateurs de courte durée originaires de quarante-et-un Etats participants de l'OSCE, dont trente-neuf députés de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et douze du Parlement européen, ont été déployés en plus de la mission de longue durée du BIDDH.

Ukraine

Le premier tour de l'élection présidentielle en Ukraine, qui s'est tenu le 17 janvier, a été d'une grande qualité, montrant de nets progrès par rapport aux scrutins précédents et respectant la plupart des normes de l'OSCE, selon les déclarations du Coordinateur spécial des observateurs de courte durée de l'OSCE, M. Joao Soares, le 18 janvier.

Les observateurs ont constaté que l'élection a respecté les droits civils et politiques et a permis aux candidats de faire campagne librement. Des médias pluralistes ont proposé aux électeurs un large éventail d'informations sur les candidats. Le jour du scrutin, les processus de vote et de dépouillement ont été, en grande majorité, qualifiés de positifs.

La délégation de l'Assemblée parlementaire

Observation électorale

comprenait cent dix-sept observateurs, originaires de trente-et-un pays différents, dont quatre-vingt-dix parlementaires.

Le deuxième tour de l'élection présidentielle, le 7 février, a confirmé l'évaluation de la mission d'observation internationale selon laquelle le processus électoral a respecté la plupart des engagements internationaux. L'élection a « consolidé les progrès réalisés depuis 2004 », selon les observateurs dans une déclaration conjointe de l'Assemblée parlementaire, du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, du Parlement européen et des Assemblées parlementaires de l'OTAN et du Conseil de l'Europe.

La délégation de l'Assemblée parlementaire comprenait soixante-neuf observateurs dont cinquante et un parlementaires lors du second tour.

Moldavie

La mission d'observation électorale internationale a conclu que les élections parlementaires du 29 juillet en Moldavie ont satisfait à un grand nombre de standards internationaux, bien que le processus ait souligné la nécessité de poursuivre les réformes démocratiques afin de restaurer la confiance du public. Les élections ont été bien administrées dans l'ensemble, ce qui a permis une mise en concurrence des partis politiques présentant des idées différentes. Les observateurs ont toutefois souligné que la campagne avait été affectée négativement par des manœuvres d'intimidation habiles ainsi que par la partialité des médias.



« Je suis rassuré par le déroulement de ces élections. De nombreux engagements pris dans le cadre de l'OSCE ont été remplis, mais des défis importants persistent. Il faut surmonter le manque de confiance entre les partis politiques du pays et les électeurs pour que la démocratie s'améliore encore en Moldavie », a déclaré le chef de la Délégation de l'Assemblée parlementaire et Coordinateur spécial des observateurs de courte durée de l'OSCE, M. Petros Efthymiou. Trente-huit membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE ont participé à la mission d'observation.

Kirghizstan

La mission d'observation électorale de l'OSCE a conclu que les élections présidentielles du 23 juillet au Kirghizstan n'avaient pas répondu aux engagements clés pris auprès de l'OSCE, en dépit de certains éléments positifs. « Nous sommes satisfaits de voir un certain pluralisme politique et une société civile active, mais cette appréciation est minorée par un terrain de jeu inégal où la distinction entre le parti au pouvoir et l'Etat est floue », a déclaré le Chef de la Délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et Coordinateur spécial des observateurs de courte durée de l'OSCE, M. Consiglio Di Nino.

Les électeurs ont eu le choix entre plusieurs candidats à la présidentielle et la société civile a joué un rôle important dans le processus électoral. Toutefois, le Président sortant a bénéficié d'un avantage déloyal par rapport à ses concurrents en utilisant abusivement les ressources administratives et de la partialité des médias lors de la campagne présidentielle, ce qui n'a pas permis aux électeurs de faire un choix en toute connaissance de cause. Les observateurs ont souligné que les lacunes ont contribué à une atmosphère de méfiance et érodé la confiance du public.

Vingt-deux membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE ont participé à la mission d'observation.





Présentation de l'Assemblée parlementaire



Les parlements de tous les Etats participants de l'OSCE sont habilités à être représentés au sein de l'Assemblée Parlementaire, dont le but est de promouvoir la participation parlementaire aux activités de l'OSCE et de faciliter le dialogue et la coopération interparlementaires. L'Assemblée occupe une place unique dans la structure de l'OSCE en permettant d'établir un lien fondamental entre l'aile gouvernementale de l'Organisation et les parlementaires des Etats participants de l'OSCE.

Bref historique

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a été créée par les dirigeants des parlements de tous les Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki de 1975 et de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe de 1990. A l'invitation des Cortes espagnoles, les principaux représentants des parlements de tous les Etats signataires de la CSCE se sont réunis à Madrid au début du mois d'avril 1991 afin de définir les modalités d'une Assemblée parlementaire de la CSCE, comme l'avaient demandé leurs chefs d'Etat ou de gouvernement respectifs.

La déclaration de Madrid, qui a été adoptée par consensus, exposait le mandat, les bases réglementaires, les méthodes de travail, l'effectif des délégations et la répartition des sièges pour la première réunion officielle de l'Assemblée de la CSCE, qui devait se tenir à Budapest en juillet 1992. La déclaration prévoyait également que l'Assemblée se réunirait une fois par an, à un moment où la plupart des parlements nationaux ne siègent pas, afin de permettre aux personnalités dirigeantes et principaux membres des divers parlements d'assister à cette réunion.

A la session de Budapest, l'Assemblée a

décidé de mettre en place un secrétariat permanent de taille réduite et de nommer un directeur – désormais appelé Secrétaire Général – assisté de deux adjoints. Le Secrétariat International fournit l'assistance administrative nécessaire à l'Assemblée dans ses activités diverses.

Objectifs

L'objectif premier de l'Assemblée parlementaire est de faciliter le dialogue interparlementaire et de relever les défis auxquels la démocratie est confrontée dans toute la région de l'OSCE. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE peut également poursuivre d'autres objectifs importants énoncés dans son Règlement :

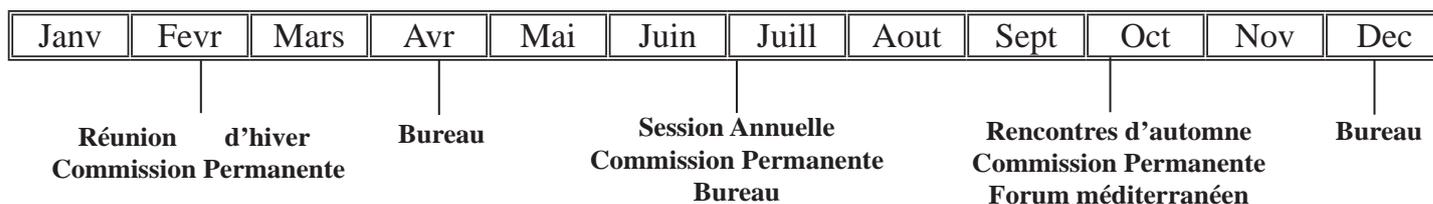
- Evaluer la mise en œuvre des objectifs de l'OSCE par les Etats participants ;
- Débattre des sujets traités lors des réunions du Conseil ministériel et lors des sommets des chefs d'Etat ou de gouvernement ;
- Mettre au point et promouvoir des mécanismes pour la prévention et le règlement des conflits
- Favoriser le renforcement et la consolidation des institutions démocratiques dans les Etats participants de l'OSCE ;
- Contribuer au développement des structures institutionnelles de l'OSCE, ainsi que des relations et de la coopération entre les institutions existantes de l'OSCE.

Pour atteindre ces objectifs, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a recours à divers moyens, à savoir :

- Une déclaration finale et un certain nombre de résolutions et recommandations qui sont adoptées chaque année lors de la Session Annuelle ;
- Les travaux effectués dans le cadre des commissions et des séances plénières qui traitent d'importantes questions d'actualité internationale ;
- Des programmes et séminaires conçus pour développer et renforcer la démocratie, et notamment un vaste programme d'observation électorale ;
- Des missions parlementaires spéciales dans des zones de crise latente ou ouverte.

Présentation de l'Assemblée parlementaire

Cycle annuel des réunions



Assemblée Plénière

Lors de la Session Annuelle, l'Assemblée tient une séance plénière où sont adoptées la déclaration finale et plusieurs résolutions. Elle élit également les membres du Bureau de l'Assemblée. Au cours de cette séance, les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

Commissions Générales

Les travaux de l'Assemblée parlementaire sont répartis entre trois Commissions Générales, qui correspondent aux trois principales rubriques de l'Acte final d'Helsinki :

- La Commission des Affaires politiques et de la Sécurité (première Commission) ;
- La Commission des Affaires économiques, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (deuxième Commission) ;
- La Commission de la Démocratie, des Droits de l'homme et des Questions humanitaires (troisième Commission).

Les Commissions Générales se réunissent au cours de la Session Annuelle et de la Réunion d'hiver. Lors des réunions intervenant pendant la Session Annuelle, les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Un Président, un Vice-président et un Rapporteur sont élus pour un mandat d'un an par les membres de chaque commission lors de la Session Annuelle.

Commission Permanente

La Commission Permanente, qui se réunit trois fois par an, se compose des 56 Présidents de délégation nationale et des membres du Bureau. Cette Commission oriente les travaux de l'Assemblée, en approuve le budget, et nomme le Secrétaire Général pour un mandat de cinq ans.

Bureau

Le Bureau de l'Assemblée se compose du Président, de neuf Vice-présidents, du Trésorier et des membres des Bureaux des trois Commissions générales. Le Président Honoraire (Président sortant) est aussi membre de droit du Bureau, sans droit de vote. Le Bureau est chargé de veiller à ce que les décisions de la Commission Permanente soient exécutées. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

Budget

Le budget de l'Assemblée couvre la plupart des dépenses d'organisation liées à la Session Annuelle, à la Réunion d'hiver, aux Rencontres d'automne, aux réunions de la Commission Permanente et du Bureau, aux visites officielles, au programme d'observation électorale, ainsi que les coûts afférents au Secrétariat International. Les Parlements qui ont accueilli les Sessions Annuelles ont tous apporté une contribution inestimable par leur soutien à ces événements réguliers, en assurant leur succès et en permettant de réaliser d'importantes économies. Le Parlement danois a d'ailleurs fourni gracieusement des locaux au Secrétariat International de l'Assemblée.

Sessions Annuelles

L'événement le plus important du programme de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE est la Session Annuelle. A la fin de chaque Session Annuelle, l'Assemblée adopte en séance plénière une déclaration finale abordant des questions d'actualité dans les domaines des affaires politiques, du développement économique et des droits de l'homme. Les déclarations finales incluent des appels spécifiques enjoignant aux Etats participants d'honorer leurs engagements à l'égard de l'OSCE, ainsi que des recommandations visant à renforcer les structures institutionnelles de l'OSCE.

Présentation de l'Assemblée parlementaire



Réunions d'hiver

En février 2001, la Commission Permanente a approuvé la tenue de Réunions d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE chaque année à Vienne. La Réunion d'hiver a lieu depuis 2002 tous les ans en février. Elle permet aux trois Commissions Générales d'avoir des débats et de bénéficier de l'expertise de hauts responsables de l'OSCE qui ont des compétences sur les thèmes abordés par les Commissions Générales. La Réunion d'hiver offre également aux parlementaires l'occasion d'entendre les exposés des Rapporteurs des trois Commissions Générales et de débattre de leurs idées sur les projets de résolutions qui seront présentés à la Session Annuelle.

Rencontres d'automne

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE organise chaque année en automne une série de rencontres visant à intensifier le dialogue interparlementaire sur des thèmes importants ayant trait aux engagements et aux valeurs de l'OSCE. Ces rencontres comprennent une conférence sur un sujet d'actualité, une session de la Commission Permanente de l'Assemblée composée des Présidents de délégation nationale et, en général, une réunion du Forum méditerranéen. Les premières Rencontres d'automne se sont tenues à Madrid en 2002. Les rencontres suivantes se sont déroulées à Rome, Rhodes, Sveti-Stefan, Malte, Portoroz, Toronto et Athènes.

Conférences

Les parlementaires examinent également les engagements de l'OSCE en participant à des séminaires et conférences thématiques, régulièrement organisés par l'Assemblée. Ces tribunes interpar-

lementaires sont axées sur des thèmes spécifiques de l'OSCE, tels que les minorités et la liberté de religion, ainsi que sur des questions régionales, telles que la dimension transasiatique de l'OSCE, la Méditerranée et l'Arctique. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE organise également tous les deux ans une conférence économique. Toutes ces tribunes offrent aux parlementaires l'occasion d'avoir, d'une part, des échanges de vues avec leurs collègues et des experts internationaux et, d'autre part, d'approfondir leur connaissance des problèmes se posant à l'OSCE dans le contexte plus large des principes de l'OSCE et de son concept de sécurité globale.

Relations avec les autres institutions de l'OSCE

Bien que l'Assemblée parlementaire dispose d'un budget indépendant et puisse prendre des initiatives de son propre chef, elle a noué des relations régulières au plus haut niveau avec les autres institutions de l'OSCE. L'Assemblée est représentée à tous les niveaux des réunions officielles de l'OSCE et entretient des relations de travail suivies avec le Président-en-exercice de l'OSCE, la Troïka, le Secrétaire Général de l'OSCE, ainsi qu'avec les autres institutions de l'OSCE à Vienne, Prague, Varsovie et La Haye.

Un haut représentant de l'Assemblée présente les déclarations annuelles de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE au Conseil permanent et reçoit les commentaires des délégations nationales auprès de l'OSCE. L'Assemblée parlementaire participe aux réunions du Conseil permanent et du Conseil ministériel de l'OSCE ainsi qu'aux sommets de l'OSCE. Des membres de la direction des autres institutions de l'OSCE sont également invités à s'exprimer devant l'Assemblée. Il est

Présentation de l'Assemblée parlementaire



d'usage, depuis 2002, que le Secrétaire Général de l'OSCE transmette à la Commission Permanente des informations sur le projet de budget de l'OSCE lors des Rencontres d'automne de l'Assemblée, offrant ainsi à cette dernière la possibilité de formuler des commentaires sur le projet de budget de l'OSCE pour l'année à venir.

Afin de renforcer la coopération et la coordination entre l'OSCE et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, le Secrétaire Général de l'Assemblée a ouvert un bureau de liaison à Vienne en février 2003. Le Représentant spécial de l'Assemblée parlementaire auprès de l'OSCE qui dirige ce bureau participe aux réunions du Conseil permanent et aux autres réunions officielles ou informelles qui présentent un intérêt pour l'Assemblée.

Coopération interparlementaire

Depuis la Conférence de Madrid de 1991, l'Assemblée parlementaire de la CSCE, puis de l'OSCE, a établi une large coopération avec les Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe, de l'Union de l'Europe Occidentale et de l'OTAN, ainsi qu'avec l'Union interparlementaire de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Ces différentes institutions parlementaires ont chacune un statut d'observateur officiel auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, dont les représentants sont invités en retour à participer à leurs réunions majeures.

En outre, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE coopère avec le Conseil nordique et avec l'Assemblée parlementaire de l'Organisation de coopération économique de la Mer Noire.

Au niveau du Secrétariat, des contacts réguliers sont entretenus entre les Secrétaires généraux, ainsi qu'entre les membres du personnel des institutions parlementaires internationales, en vue de

renforcer leur coordination et leur cohérence.

Au cours des missions d'observation électorale, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE coopère étroitement avec d'autres institutions parlementaires internationales, notamment le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et l'OTAN.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE s'est associée, dans le cadre de plusieurs projets, à des "troikas parlementaires" constituées avec le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en vue d'améliorer la coordination et de renforcer les projets parlementaires internationaux. Chaque année, la présidence des troikas est assurée, à tour de rôle, par l'une de ces trois institutions.

Etats Membres

Nombre de
sièges par pays

Total

Etats-Unis d'Amérique	17	17
Fédération de Russie	15	15
Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni	13	52
Canada et Espagne	10	20
Ukraine, Belgique, Pays-Bas, Pologne Suède et Turquie	8	48
Roumanie	7	7
Autriche, Danemark, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Norvège, Portugal, République tchèque, Suisse, Biélorussie, Ouzbékistan, Kazakhstan	6	78
Bulgarie et Luxembourg	5	10
Slovaquie, Serbie	4	8
Chypre, Islande, Malte, Estonie, Lettonie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Lituanie, Albanie, Slovaquie, Croatie, République de Moldavie, Monténégro, Tadjikistan, Turkménistan, Géorgie, Kirghizistan, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine	3	57
Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin, Andorre	2	8
Nombre total de sièges :	320	

* Deux représentants du Saint-Siège peuvent assister aux réunions de l'Assemblée en tant qu'invités d'honneur



Membres du Bureau de l'Assemblée



Les membres du Bureau de l'Assemblée, également appelé le Bureau, comprennent le Président, les Vice-présidents, le Trésorier, les membres des Bureaux des commissions générales et le Président Honoraire. Le Bureau est chargé de veiller à ce que les décisions de la Commission Permanente soient exécutées et d'assurer le bon fonctionnement de l'Assemblée entre les réunions de la Commission Permanente. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

A la suite de la déclaration de Madrid de 1991, trois commissions générales ont été créées autour des trois "corbeilles" (ou rubriques) de l'Acte final d'Helsinki : la Commission des Affaires Politiques et de la Sécurité (Première Commission), la Commission des Affaires Economiques, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (Deuxième Commission) et la Commission de la Démocratie, des Droits de l'Homme et des Questions Humanitaires (Troisième Commission). Le Bureau de chaque Commission est composé d'un Président, d'un Vice-président et d'un Rapporteur général.

Le Rapporteur est chargé de préparer un rapport et un projet de résolution qu'il présente à sa Commission. A l'issue des débats, un projet de résolution est adopté par la Commission. Il est ensuite présenté en séance plénière à la Session Annuelle de l'Assemblée et intégré à la déclaration finale.

Le Vice-président de chaque Commission est responsable de la préparation d'un rapport sur le suivi des résolutions adoptées par leur Commission et par l'Assemblée parlementaire. Ces rapports sont présentés par les Vice-présidents à la Session Annuelle suivante.

Joao Soares (Portugal)

a été élu Président de l'Assemblée parlementaire lors de la Session à Astana et réélu lors de la Session de Vilnius. Son mandat de Président arrive à échéance lors de la Session Annuelle en 2010. Il a été Vice-président de l'Assemblée parlementaire et membre du Bureau depuis juillet 2006.



Goran Lenmarker (Suède)

assume les fonctions de Président Honoraire après deux mandats de Président de l'Assemblée parlementaire et trois en tant que Président de la Première Commission générale. M. Lenmarker est également Représentant spécial de l'Assemblée pour le conflit du Haut-Karabakh et pour la Géorgie.

Roberto Battelli (Slovénie)

a été élu Trésorier de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Vilnius en 2009. Depuis 2006, il assume également la fonction de Représentant spécial de l'Assemblée pour l'Europe du Sud-Est.



Benjamin Cardin (Etats-Unis)



a été élu Vice-président de l'Assemblée lors de la Session Annuelle à Bruxelles en juillet 2006, et réélu à Vilnius en 2009. Il a précédemment assumé les fonctions de Président de la Deuxième Commission et de Président de la Commission Helsinki pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Membres du Bureau de l'Assemblée

Pia Christmas-Moeller (Danemark)

a été élue Vice-présidente lors de la Session Annuelle de Washington en juillet 2005, et réélue lors de la Session Annuelle 2008. Son mandat arrivera à échéance lors de la Session 2011.



Petros Efthymiou (Grèce)

a été élu Vice-président de l'Assemblée parlementaire à la Session Annuelle de Vilnius en 2009. Il a assumé auparavant la fonction de Président de la Deuxième Commission générale pendant un an après un mandat de Vice-président.



Jean-Charles Gardetto (Monaco)



a été élu Vice-président de l'Assemblée parlementaire à Vilnius après avoir assumé les fonctions de Vice-président puis de Président de la Première Commission générale depuis 2006. M. Gardetto est également Président de la Délégation monégasque auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Son mandat arrivera à échéance lors de la Session Annuelle en 2012.

Wolfgang Grossruck (Autriche)

a été réélu Vice-président de l'Assemblée parlementaire lors de la Session Annuelle à Astana en 2008. Il occupe ce poste depuis juillet 2006. Il assume également la fonction de Rapporteur de la Première Commission générale. M. Grossruck est membre de la Délégation autrichienne auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE depuis 1996.



Kimmo Kiljunen (Finlande)

a été élu Vice-président de l'Assemblée parlementaire lors de la Session Annuelle à Paris en 2001, et réélu en 2007. M. Kiljunen assume les fonctions de Représentant spécial de l'Assemblée pour l'Asie central et a également été Vice-président et Président de la Commission des Affaires politiques et de la Sécurité.



Isabel Pozuelo (Espagne)

a été élue Vice-présidente pour un mandat d'un an lors de la Session Annuelle à Vilnius en 2009. Elle est actuellement Présidente de la Délégation espagnole auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et est éligible pour un nouveau mandat de Vice-présidente cette année.



Kassym-Jomart Tokayev (Kazakhstan)



a été élu Vice-président en juillet 2008 lors de la Session Annuelle à Astana. Il assume les fonctions de Président de la Délégation kazakhe auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et de Président du Sénat du Kazakhstan depuis janvier 2007.

Consiglio Di Nino (Canada)

a été élu Président de la Commission des Affaires politiques et de la Sécurité lors de la Session Annuelle à Vilnius en 2009. Il avait été élu Vice-président en 2007 et réélu en 2008. Il est également Président de la Délégation canadienne auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.



Membres du Bureau de l'Assemblée

Canan Kalsin (Turquie)

a été élue Vice-présidente de la Première Commission générale lors de la Session Annuelle 2009 à Vilnius. Elle est membre de la Délégation turque auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE depuis 2007.



Serhiy Shevchuk (Ukraine)



a été élu Rapporteur de la Deuxième Commission générale lors de la Session Annuelle à Vilnius en 2009. Il est membre de la Verkhovna Rada (Parlement ukrainien) et de la Délégation ukrainienne auprès de l'Assemblée

parlementaire de l'OSCE depuis 1998.

Riccardo Migliori (Italie)



a été réélu Rapporteur de la Première Commission générale lors de la Session Annuelle à Vilnius. M. Migliori est membre de la Délégation italienne auprès de l'OSCE depuis juillet 2006. Il a été élu Président de cette Délégation en juin 2008.

Walburga Habsburg Douglas (Suède)

a été élue Présidente de la Troisième Commission générale lors de la Session Annuelle à Vilnius après avoir été Rapporteur et Vice-présidente de cette même Commission. Mme Habsburg Douglas est également Présidente de la Délégation suédoise auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.



Roland Blum (France)



a été élu Président de la Deuxième Commission générale à Vilnius après en avoir été le Vice-président et le Rapporteur. Il est Vice-président de la Commission des Affaires étrangères à l'Assemblée Nationale française.

Robert Aderholt (Etats-Unis)



a été élu Vice-président de la Troisième Commission générale lors de la Session Annuelle à Vilnius. Depuis 2001, M. Aderholt est également membre de la Commission Helsinki pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

tion en Europe.

Ivor Callely (Irlande)

a été élu Vice-président de la Deuxième Commission générale à Vilnius après en avoir été le Rapporteur depuis 2008. M. Callely est membre du 23ème Seanad d'Irlande et Président de la Délégation irlandaise auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.



Matteo Mecacci (Italie)

a été élu Rapporteur de la Troisième Commission générale lors de la Session Annuelle de Vilnius. M. Mecacci est membre du Parlement italien depuis 2008 et participe aux travaux de la Commission des Affaires étrangères à la Chambre des Députés.



Commissions ad hoc



Le Groupe de travail ad hoc sur la Biélorussie lors d'une réunion à Minsk, décembre 2009

Groupe de travail ad hoc sur la Biélorussie

Le Groupe de travail ad hoc sur la Biélorussie (présidé par Mme Uta Zapf, Allemagne) a pour mission de faciliter le dialogue entre le gouvernement et l'opposition biélorusses. Il s'emploie à promouvoir un processus électoral libre et équitable et à contribuer au développement de la démocratie en Biélorussie. Le Groupe se rend régulièrement en Biélorussie depuis sa création en 1998.

Au cours de ces visites régulières, les parlementaires rencontrent leurs homologues à Minsk, ainsi que des représentants des partis politiques, de la société civile et des médias. Le Groupe travaille en collaboration étroite avec le Bureau de l'OSCE à Minsk. Les membres du Groupe rencontrent également la Délégation Biélorusse auprès de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE en marge des réunions régulières de l'OSCE, comme ce fut le cas récemment à Vilnius et à Vienne.

Groupe parlementaire sur la Moldavie

Le Groupe parlementaire sur la Moldavie (présidé par Mme Walburga Habsburg Douglas, Suède) a été constitué au début de l'an 2000. Le Groupe a pour mission de promouvoir la paix, la stabilité et l'Etat de droit en Moldavie, tout en affirmant l'unité de l'Etat, en engageant et en favorisant la promotion du dialogue entre les partis et organisations représentant les différents segments de la société moldave. Le Groupe parlementaire s'est fixé pour priorité principale de résoudre la question du statut de la Transnistrie. Le Groupe travaille en étroite collaboration avec la Mission de l'OSCE en Moldavie. En janvier 2010, il s'est rendu à Chisinau et Tiraspol où il a rencontré

des parlementaires, des représentants des partis politiques et de la société civile ainsi que les principaux négociateurs du processus de règlement du conflit.

Commission ad hoc sur la Transparence et la Responsabilité au sein de l'OSCE

Le Président Joao Soares a renouvelé et étendu le mandat de la Commission ad hoc sur la Transparence et la Responsabilité au printemps 2010. Créée à l'origine, en 2001, pour institutionnaliser les efforts de l'Assemblée dans le renforcement de la transparence et de la participation des parlementaires au sein des structures gouvernementales de l'OSCE, la Commission est désormais également chargée de fournir une contribution parlementaire au processus de Corfou de l'OSCE. Le Vice-président du Parlement finlandais, M. Johannes Koskinen, a été nommé à la tête de la Commission qui comprend plusieurs membres du Bureau et des Présidents de délégation nationale auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Dès ses débuts en 2001, les priorités de la Commission ont été de modifier l'utilisation du principe du veto secret par un seul pays dans la procédure de décision de l'OSCE, d'assurer un meilleur retour d'informations de la part de la partie gouvernementale par rapport aux recommandations et déclarations de l'Assemblée, d'établir des contacts réguliers entre la direction de l'OSCE et celle de son Assemblée parlementaire et d'ouvrir un Bureau de liaison à Vienne.

Bien que des progrès aient été réalisés sur certains de ces points, la Commission a continué à encourager une plus grande interaction et un meilleur retour d'informations, et n'a cessé de critiquer l'usage strict du consensus dans le processus décisionnel de l'OSCE ainsi que le manque de transparence.

Représentants spéciaux

Le Président de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE peut nommer des représentants spéciaux pour des sujets d'intérêt particulier, afin de le seconder ou d'agir en son nom. A l'heure actuelle, des représentants spéciaux travaillent sur des questions telles que les affaires méditerranéennes, le budget de l'OSCE et la criminalité transnationale organisée.



Le Président Honoraire Gořan Lennmarker s'entretient avec des journalistes pendant sa visite en Géorgie, mars 2010

Egalité des sexes

La Représentante spéciale pour les questions d'égalité des sexes, la Vice-présidente Tone Tingsgaard (Suède), a été nommée en 2003 par le Président de l'Assemblée parlementaire pour renforcer les efforts de l'Assemblée en vue de promouvoir la parité au sein de l'OSCE et de l'Assemblée parlementaire. Durant son mandat, Mme Tingsgaard a appelé les Etats participants à nommer davantage de femmes à des postes à responsabilité au sein de l'OSCE. En ce qui concerne l'Assemblée parlementaire, Mme Tingsgaard a été à l'origine l'an dernier de la modification des règles de procédure de l'Assemblée qui insiste sur le souhait de voir dans chaque délégation nationale des représentants des deux sexes. Mme Tingsgaard a participé activement à de nombreuses conférences et séminaires de l'OSCE sur les questions d'égalité des sexes et a été l'auteur principal de plusieurs résolutions de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en la matière.



Mme Tone Tingsgaard observe les élections présidentielles en Ukraine dans l'Oblast de Donetsk

Nagorno Karabakh

Nommé Représentant spécial pour le conflit au Nagorno-Karabakh en juillet 2002, le Président honoraire Goran Lennmarker (Suède) continue de promouvoir le dialogue interparlementaire en Arménie et Azerbaïdjan en soutien aux efforts du Groupe de Minsk dans le processus de paix. En mars 2010, il s'est rendu dans ces deux pays avec le Président Soares, où ils ont discuté de la dynamique pour résoudre le conflit. Son mandat inclut la promotion du dialogue entre tous les segments de la société, en particulier au niveau parlementaire, dans le but d'encourager la réconciliation. Le Représentant spécial s'attache par-

ticulièrement à trouver comment des moyens pourraient être mis en place pour établir la confiance dans le but d'instaurer un climat plus favorable qui serait fondé sur les principes du droit international et des engagements de l'OSCE. M. Lennmarker travaille en étroite collaboration avec le Groupe de Minsk.

Géorgie

Depuis le conflit en août 2008, la situation en Géorgie a été au centre de l'attention de l'Assemblée. Après les événements tragiques, le Président Soares a immédiatement publié une déclaration appelant à la modération et a nommé le Président honoraire M. Lennmarker Représentant spécial pour le conflit. M. Lennmarker s'est rendu en Géorgie à maintes reprises, notamment à Tbilissi, Gori et a rencontré les observateurs déployés le long de la frontière administrative. M. Lennmarker a exposé plusieurs rapports devant la Commission permanente appelant à l'envoi d'un nombre important d'observateurs ainsi que l'établissement d'une « Commission catastrophe » indépendante chargée d'enquêter sur ce qui s'était réellement passé. Il a également insisté sur le droit pour les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays de retourner dans leurs foyers en toute sécurité et dignité.

Affaires méditerranéennes

Considérant le besoin de développer des liens plus forts entre l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et les Partenaires méditerranéens pour la coopération, le Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a nommé le membre du Congrès des Etats-

Représentants spéciaux



Le Représentant spécial pour les Affaires méditerranéennes, M. Alcee Hastings, s'exprime à l'occasion des Rencontres d'automne

Unis Alcee Hastings Représentant spécial pour les Affaires méditerranéennes. M. Hastings a poursuivi cette année son engagement actif dans la promotion de la dimension méditerranéenne de l'Assemblée. En janvier, il a effectué une visite officielle dans la région méditerranéenne et a été reçu par des représentants des gouvernements ainsi que des ONG en Turquie, Syrie, Egypte, Jordanie, Israël et au Liban. Parmi les sujets abordés, la crise humanitaire touchant les réfugiés irakiens a été l'une de ses priorités, mais il a également avancé différentes pistes en faveur du processus de paix au Moyen-Orient. En outre, M. Hastings s'est rendu en Arabie saoudite et dans les Emirats arabes unis, où il a discuté de l'importance de la dimension méditerranéenne de l'OSCE avec des responsables gouvernementaux de haut niveau.

Le budget de l'OSCE

M. Petur H. Blondal (Islande) a été nommé Représentant spécial pour le budget de l'OSCE par le Président de l'Assemblée parlementaire en septembre 2006. Son mandat inclut le suivi des développements budgétaires de l'OSCE et la coordination des recommandations de l'Assemblée. Il rend compte au Président de l'Assemblée et au Trésorier. Outre sa fonction de Représentant spécial pour le budget de l'OSCE, M. Blondal est également membre de la Commission ad hoc sur la Transparence et la Responsabilité.

Asie centrale

Compte tenu de la priorité de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE d'encourager la participation active des parlementaires d'Asie centrale dans les activités de l'OSCE, le Président Soares a nommé à nouveau M. Kimmo Kiljunen (Finlande) son Représentant



Le Représentant spécial pour l'Afghanistan, M. Michel Voisin, lors de la Réunion d'hiver le 19 février

spécial pour l'Asie centrale. Travaillant étroitement avec les missions de terrain de l'OSCE, M. Kiljunen a facilité des séminaires parlementaires régionaux dans les pays nordiques ainsi qu'en Asie centrale. M. Kiljunen s'est également efforcé de faciliter les contacts régionaux grâce à des séminaires et des événements parallèles en marge des réunions régulières de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. C'est grâce à de tels événements régionaux que la résolution de 2009 sur les migrations de travail en Asie centrale a été élaborée et adoptée lors de la Session Annuelle à Vilnius. Le Forum parlementaire transasiatique, qui s'est tenue à Almaty du 14 au 16 mai, avait également pour but de mettre davantage en avant les préoccupations actuelles de l'OSCE dans la région.

Afghanistan

Le Représentant spécial pour l'Afghanistan, M. Michel Voisin (France), a été nommé par le Président en septembre 2008. M. Voisin, qui assume les fonctions de Président de la Délégation française auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, travaille à coordonner les activités de l'Assemblée avec l'Afghanistan en tant que pays partenaire de l'OSCE et au renforcement du dialogue avec les parlementaires afghans. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a organisé un débat sur l'Afghanistan lors de sa Réunion d'hiver à Vienne et lors du Forum parlementaire transasiatique à Almaty.

La lutte contre la Criminalité Transnationale organisée

Le Représentant spécial pour la lutte contre la criminalité transnationale organisée, le Sénateur Carlo Vizzini (Italie), a été nommé par le Président de l'Assemblée parlementaire en septembre 2007

Représentants spéciaux



Le Représentant spécial pour l'Europe du Sud-Est, M. Roberto Battelli, s'exprime devant la Commission permanente

en vue de coordonner les activités de l'Assemblée dans ce domaine. Le Sénateur Vizzini, qui est né à Parlerme, représente la Sicile au Sénat italien depuis 2006. Il est membre de la commission du Sénat qui traite des questions constitutionnelles ainsi que de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur la criminalité organisée et la mafia.

Europe du Sud-Est

Le parlementaire slovène Roberto Battelli a été nommé Représentant spécial pour l'Europe du Sud-Est en vue de faciliter le dialogue parlementaire et d'assurer la coordination des travaux de l'Assemblée dans la région. M. Battelli a représenté l'Assemblée à l'occasion de nombreux événements dans la région, y compris lors d'une conférence sur la mise en œuvre du Code de conduite en novembre à Sarajevo. Ces visites lui ont permis de participer à des entretiens de haut niveau ainsi qu'à des séances d'information détaillées sur le travail des missions de terrain de l'OSCE. Il a organisé une visite de terrain en Bosnie-Herzégovine et a accompagné le Président Soares lors de sa visite présidentielle à Sarajevo, Banja Luka et Mostar en mars 2010. M. Battelli a également participé à la mission d'observation électorale en Albanie en juin 2009.

Traite des êtres humains

Afin de faciliter la présence et la participation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE dans le débat international sur la traite des êtres humains, le Président Bruce George a nommé le membre du Congrès des Etats-Unis Christopher Smith Représentant spécial pour la lutte contre la traite des êtres humains en février 2004. Il a été reconduit dans ses fonctions par



La Représentante spéciale pour les questions liées aux migrations, Mme Kathleen Ferrier, lors du Forum parlementaire transasiatique

le Président Goran Lenmarker en novembre 2007 puis par le Président Joao Soares pendant l'été 2009. Le mandat de M. Smith inclut un suivi de près les discussions et propositions se rapportant à la traite des êtres humains sur la scène internationale.

Les migrations

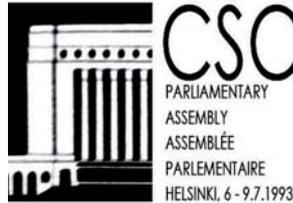
Mme Kathleen Ferrier, Présidente de la Délégation des Pays-Bas à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a été nommée Représentante spéciale pour les questions liées aux migrations par le Président Joao Soares en octobre 2009. En tant que Représentante spéciale, Mme Ferrier a rencontré M. Andreas Halbach, Chef de mission à l'Organisation internationale pour les migrations, dans le Bureau de liaison de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Vienne en janvier 2010. Elle a également prononcé un discours à l'occasion du Forum parlementaire transasiatique le 15 mai à Almaty où elle est revenue sur son expérience personnelle en tant que migrante et son travail en tant que membre du Parlement des Pays-Bas sur les questions liées aux migrations. Elle s'est en particulier exprimée sur ses initiatives en matière de circulation migratoire, migrations temporaires et transferts de fonds.



Le Représentant spécial pour la lutte contre la traite des êtres humains, M. Christopher Smith, à l'occasion de la Session Annuelle à Kiev en 2007

Sessions annuelles et Déclarations

Depuis la première Session Annuelle de Budapest en 1992, l'Assemblée parlementaire aborde certains des sujets les plus importants de l'actualité ayant pour thème, par exemple, les armes légères et de petit calibre, le trafic des êtres humains ou l'observation électorale. L'Assemblée revient également régulièrement sur la réforme de l'OSCE.



La crise en ex-Yougoslavie a été l'un des thèmes récurrents des années 1990. Dans la Déclaration de Budapest de 1992, l'Assemblée recommandait, par exemple, à la CSCE d'envoyer des observateurs au Kosovo et en Voïvodine pour surveiller la protection des minorités. En 1993, un chapitre entier de la Déclaration d'Helsinki était consacré à la crise dans l'ex-Yougoslavie, illustrant l'importance de cette question pour l'Assemblée parlementaire. La même année, l'Assemblée encourageait pour la première fois la CSCE à adopter une procédure de prise de décision qui ne requière plus ni le consensus, ni le "consensus moins un".

La réforme de la CSCE / OSCE a été réabordée l'année suivante, à Vienne, lors de l'adoption d'une résolution demandant à nouveau le changement de la règle du consensus. La Déclaration de Vienne appelait au renforcement de la coopération entre la CSCE et l'Assemblée parlementaire par le biais d'une procédure formelle permettant de prendre en considération les résolutions de l'Assemblée parlementaire. La Déclaration d'Ottawa de 1995 invitait à nouveau l'OSCE à étudier les processus de décision fondés sur un consensus approximatif. Elle comprenait également une série de résolutions et de recommandations sur les activités de l'OSCE concernant l'ex-Yougoslavie, la région baltique, le Haut-Karabakh, la Tchétchénie et la République de Moldavie. La Déclaration de Stockholm de 1996 réaffirmait le soutien accordé par l'Assemblée parlementaire à l'adoption d'un large concept de sécurité, en soulignant notamment l'importance de la stabilité économique et d'un développement durable de l'environnement sous l'angle de la sécurité.

La Session Annuelle de Varsovie en 1997 a été consacrée à l'amélioration de la mise en œuvre des engagements pris au sein de la CSCE, puis de l'OSCE, engagements comprenant l'Acte final

d'Helsinki, la Charte de Paris, ainsi que les documents issus des sommets de Budapest et de Lisbonne. La Déclaration de Varsovie incluait également des recommandations sur la mise en œuvre des principes d'intégrité territoriale et d'inviolabilité des frontières étatiques.

La Déclaration de Copenhague de 1998 reconnaissait la nécessité de perfectionner les moyens et ressources de l'OSCE afin de relever le défi de la mise en œuvre de ses principes et de ses engagements avec une plus grande efficacité. L'Assemblée a réitéré sa demande de révision du processus de prise de décision à l'OSCE.

La 8ème Session Annuelle qui s'est tenue à Saint-Petersbourg en 1999 a porté sur la situation au Kosovo, le déficit démocratique au sein de l'OSCE,



le rôle de l'OSCE dans la prévention des crises et le règlement des conflits, le problème de la traite des êtres humains, ainsi que sur des questions spécifiques en Biélorussie, Russie et Europe du Sud-Est. La Déclaration de Saint-Petersbourg demandait que l'Assemblée parlementaire soit davantage consultée sur les questions d'importance majeure, telles que la nomination du Secrétaire général et les activités budgétaires des principales institutions de l'OSCE.

En 2000, l'Assemblée parlementaire s'est réunie à Bucarest et a abordé, entre autres, la question de la Biélorussie, appelant toutes les parties à permettre la tenue d'élections parlementaires libres, équitables et conformes aux critères internationaux. La Déclaration de Bucarest a également réitéré l'importance de réformer l'OSCE, en préconisant une réduction de la dépendance à l'égard des effectifs détachés pour les missions à long terme afin d'assurer la continuité de l'important travail accompli sur le terrain.

La Déclaration de Paris de 2001 comprenait une résolution sur le renforcement de la transparence et de la responsabilité au sein de l'OSCE, et proposait que le Conseil Ministériel tienne compte de l'opinion de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE avant toute prise de décision majeure.



Sessions annuelles et Déclarations

Suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001, la Déclaration de Berlin de 2002 condamnait tout acte terroriste et soulignait la solidarité de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE dans la lutte contre le terrorisme, tout en rappelant à tous les Etats participants de l'OSCE que les mesures prises contre le terrorisme doivent l'être dans le respect du droit international et des engagements pris auprès de l'OSCE. La Déclaration de Rotterdam en 2003 stipulait que, compte tenu du rôle croissant de l'Europe dans les structures sécuritaires, la vraie force de l'OSCE reposait sur sa capacité de répondre aux menaces à la sécurité et sur sa forte présence sur le terrain. Afin de maintenir la crédibilité de l'OSCE, elle précisait qu'il était impératif de fournir des budgets appropriés et du personnel de qualité aux différentes missions de l'OSCE sur le terrain.

Lors de la Session Annuelle à Edimbourg en 2004, l'Assemblée parlementaire a à nouveau examiné la question du terrorisme et a appelé la communauté internationale à lutter contre les causes profondes d'ordre politique, social, économique ou environnemental, ainsi qu'à s'assurer que la lutte contre le terrorisme soit menée conformément aux principes du droit international. L'Assemblée a en outre adopté une résolution sur la torture appelant tous les Etats participants à rester fidèles à leurs engagements, selon lesquels aucune circonstance exceptionnelle ne peut être invoquée pour justifier la torture.



Dans la Déclaration de Washington de 2005, l'Assemblée a abordé tout un éventail de questions politiques, notamment l'intensification des échanges d'informations sur la traite des êtres humains avec les Etats non participants de l'OSCE et l'amélioration du statut du Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité. La Déclaration soulignait également l'importance de respecter les engagements en matière de protection des droits de l'homme, y compris le plein droit de vote des résidents de Washington, D.C.

La position de l'Assemblée sur un soutien accru aux missions de l'OSCE sur le terrain a été réaffirmée dans la Déclaration de Bruxelles de 2006 qui souligne également l'importance de la sécurité énergétique et le rôle de direction de l'Assemblée en matière d'observation électorale.

Réaffirmant l'importance cruciale des valeurs démocratiques, la Déclaration de Kiev (2007) appelait tous les Etats participants de l'OSCE à poursuivre la mise en œuvre de leurs engagements internationaux dans ce domaine. Elle préconisait également un renforcement de l'action en faveur des migrations et de la lutte contre la traite des êtres humains, notamment les enfants, ainsi que le démantèlement des réseaux criminels qui facilitent l'immigration illégale. En outre, elle contenait des dispositions sur les femmes, la paix et la sécurité, les armes à sous-munitions, la sécurité environnementale, les droits de l'homme et l'intolérance.



Lors de la dix-septième Session Annuelle qui s'est tenue à Astana en 2008, l'Assemblée parlementaire s'est concentrée sur le thème de la « Transparence dans l'OSCE » et a adopté une Résolution appelant les gouvernements des 56 Etats participants « à s'engager pleinement aux échelons politiques les plus élevés, à assurer la mise en œuvre intégrale de tous leurs engagements à l'égard de l'OSCE et le renforcement futur de l'Organisation ». Pour ce faire, les gouvernements devraient utiliser l'Assemblée comme « levier des efforts de l'organisation en vue d'affirmer sa crédibilité dans son action en faveur de la démocratie ».

Le renforcement de l'OSCE a également été un thème majeur de la dix-huitième Session Annuelle qui s'est tenue l'an dernier à Vilnius. La Déclaration de Vilnius appelle à plus de transparence dans l'OSCE afin de renforcer sa légitimité et sa pertinence. L'importance de la position prise par l'Assemblée en matière de surveillance électorale a également été réaffirmée dans une résolution sur l'observation électorale de l'OSCE. L'Assemblée a de nouveau abordé la question de la traite des êtres humains. La Déclaration de Vilnius relève enfin que la sécurité alimentaire est un défi nouveau et majeur pour la sécurité dans la région de l'OSCE, et qu'il doit devenir une priorité à l'ordre du jour de l'OSCE.

La dix-neuvième Session Annuelle se tiendra à Oslo du 6 au 10 juillet 2010 sous le thème général de l'« Etat de droit : lutte contre la criminalité transnationale et la corruption ».

Le Secrétariat International

Il a été décidé, lors de la première Session Annuelle tenue à Budapest, d'accepter l'invitation du Parlement danois d'installer le Secrétariat International de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Copenhague. La Commission Permanente s'est réunie à Copenhague en janvier 1993 pour approuver le choix du Bureau concernant le Secrétaire Général et pour adopter le Règlement officiel de l'Assemblée. Le Secrétaire Général R. Spencer Olivier a, par trois fois, été élu à l'unanimité par la Commission Permanente. Il a nommé deux adjoints, Mme Tina Schoen et M. Gustavo Pallares, pour le seconder dans son travail.

Le Secrétariat International est principalement chargé d'organiser toutes les activités de l'Assemblée, notamment la Session Annuelle, la Réunion d'hiver, les Rencontres d'automne et les Missions d'observation électorale. Le Secrétariat apporte son concours au Président, au Bureau, aux membres des trois Commissions générales et des Commissions ad hoc, ainsi qu'aux Représentants spéciaux. Le Secrétariat sert également de lien central de communication entre l'Assemblée parlementaire, les délégations parlementaires et les autres institutions de l'OSCE. En janvier 2003, le Secrétariat International a ouvert un Bureau de liaison à Vienne, dirigé par l'Ambassadeur Andreas Nothelle, afin de faciliter la communication avec les structures de l'OSCE à Vienne.

Le programme d'assistants de recherche, créé par la Commission Permanente en juillet 1994, permet au Secrétariat de bénéficier de compétences linguistiques et de capacités de recherche inestimables. Depuis sa mise en place, plus de 180 jeunes originaires de 26 Etats participants de l'OSCE y ont participé. Actuellement, cinq assistants de recherche travaillent pour le Secrétariat à Copenhague et deux au Bureau de Liaison à Vienne.

Le Secrétariat International tient à jour les fichiers relatifs aux activités et programmes de l'Assemblée parlementaire menés depuis sa création, y compris les comptes rendus de toutes les réunions officielles. Le Secrétaire Général, de concert avec le Directeur administratif est responsable des questions financières et de la gestion administrative de l'Assemblée, sous la conduite et le contrôle du Trésorier, M. Roberto Battelli (Slovénie). Des audits indépendants sont menés au moins une fois par an par des vérificateurs de comptes externes. Les dépenses sont toujours restées en deçà des limites du budget annuel approuvé depuis la création du Secrétariat International en 1993.



Copenhague accueille l'Assemblée

Le Parlement danois (Folketing) fournit gracieusement à l'Assemblée des locaux à proximité du Parlement ainsi que de nombreux équipements, faisant du Danemark le plus gros contributeur au budget de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Chaque année, le Parlement danois accueille également une réunion du Bureau en avril. Cette réunion rassemble tous les membres élus du Bureau de l'Assemblée en vue de faire le point sur les activités et en particulier pour préparer la Session Annuelle du mois de juillet.

Cette réunion offre aussi la possibilité aux Rapporteurs des Commissions générales de présenter leurs projets de rapports et de résolutions, ce qui permet aux membres du Bureau de formuler des commentaires sur ces projets et de faire part de leurs réactions.



L'équipe des assistants de recherche 2010 : Mlle Vera Ragone, Mlle Augusta Featherston, M. Gaël Dupont-Ferrier, Mlle Alena Blokhina et M. Lucas Bauernfeind

Le Secrétariat International



Le Parlement danois fournit au Secrétariat International des locaux situés au centre de Copenhague



Secrétaire Général
Spencer Oliver

Le Secrétariat International de l'Assemblée Parlementaire apporte un soutien administratif à l'Assemblée dans toutes ses activités. Dirigé par le Secrétaire Général Spencer Oliver, il se compose de 17 employés permanents, dont trois travaillent au Bureau de liaison à Vienne. Les locaux du Secrétariat à Copenhague sont mis à disposition par le Parlement danois.



Secrétaire Générale Adjointe
Tina Schøn



Secrétaire Générale Adjointe
Gustavo Pallares



Représentant Spécial
Andreas Nothelle



Conseiller du Président
Andreas Baker



Directeur de la communication
Klas Bergman



Assistante du Secrétaire Général
Dana Bjerregaard



Chargé de liaison
Marc Carillet



Chargée de programme
Anna Chernova



Conseiller principal
Semyon Dzakhayev



Chargée de la logistique
Petra Jezkova



Coordinatrice des conférences
Odile LeLarge



Directeur administratif
Kurt Lerras



Secrétaire principale
Connie Mathiesen



Chargée de programme
Roberto Montella



Chargé des publications et de la recherche
Nat Parry



Responsable informatique
Stephen Paul



OSCE Parliamentary Assembly

International Secretariat

Radhusstraede 1

1466 Copenhagen K

Denmark

Telephone: +45 33 37 80 40

Telefax: +45 33 37 80 30

E-mail: osce@oscepa.dk

Internet: www.oscepa.org